

Le gouvernement nous souhaite une sale année !

C'est une nouvelle année qui commence, mais pour le gouvernement, il s'agit de continuer la destruction sociale. L'année dernière, nous nous sommes battus contre ses projets. Il n'y a pas de raisons de s'arrêter là !

Même si nous n'avons pas obtenu le retrait de la loi Péresse sur les universités, il faut rester vigilants pour que les facs ne se ferment pas aux plus pauvres et lutter contre la présence des entreprises en leur sein. Il faut également lutter contre la suppression des postes dans la fonction publique, notamment dans l'Education. Le gouvernement a annoncé 11 000 profs en moins à la rentrée prochaine ! La destruction de l'Education nationale touche aussi les lycées pro, avec la suppression des BEP. Il faut, dans les semaines à venir, s'unir pour un grand mouvement de toute l'éducation : lycéens, étudiants, profs, personnels...

En 2006, par la lutte, nous avons fait abroger le CPE. Mais Sarkozy prévoit de revenir en force avec une réforme du

contrat de travail qui nous rendra encore plus précaires ! Alors que les profits et les richesses augmentent, on veut faire travailler plus ceux qui ont un boulot et laisser les autres au chômage... Les chômeurs seront de moins en moins indemnisés et vont être obligés d'accepter n'importe quel emploi, même à des dizaines de kilomètres de leur domicile, sous peine de ne plus rien toucher. Le pouvoir d'achat baisse pour la majorité alors qu'une minorité est de plus en plus riche !

Il ne faut pas laisser de répit au gouvernement !

Le 24 janvier, une grève de la fonction publique est prévue. Les profs et les ATOSS seront mobilisés. Nous devons être à leurs côtés dans la rue, pour amorcer la lutte !



FACE A LA RÉFORME DES BACS PROS, RÉSISTANCE!

Il y a quelques mois, le ministère de l'Education Nationale a annoncé une suppression progressive des BEP dans la perspective de généraliser les bacs pros en 3ans. Cette réforme a clairement pour but d'exclure toute une partie des jeunes de l'enseignement et ce le plus rapidement possible. Avec la suppression du BEP, tous les collégiens dits en difficulté n'auront plus accès aux filières professionnelles et iront directement en cap (donc travailler dès 14 ou 15 ans en alternance) ou travailler. Avec le bac pro en 3 ans, ce sera des milliers de jeunes qui se retrouveront sans diplôme car soit ils ne pourront pas rentrer en bac soit ils arrêteront avant l'obtention du diplôme. Ce sera par ailleurs, plus difficile de rejoindre en milieu de parcours un bac géné-

ral ou techno. La suppression du BEP s'accompagne en plus d'une suppression de 25% de cours, donc autant de contenu en moins d'années et moins de temps par semaine. De plus, seuls les bacs pros qui seraient rentables perdureront (vente,...) et même des bacs pros encore plus rentables vont être créés (par exemple sécurité comme c'est proposé au lycée Langevin à Nanterre)! En clair, le gouvernement veut que les jeunes soient le moins qualifiés possible et donc moins protégés sur le marché du travail et avec des salaires le plus bas... Face à cette casse de l'éducation, il va falloir se battre comme ont déjà commencé à le faire des lycéens en Bretagne ou dans le Sud!

Contrat de travail: non à la précarité unique !

Le gouvernement prépare une offensive contre l'ensemble des travailleurs : la réforme du CDI. Celui-ci serait modifié sur plusieurs points.

- **Allongement de la période de d'essai.** Le patronat veut mettre en place une période d'essai de 3 à 6 mois (1 à 6 actuellement) mais surtout veut la faire suivre d'une « période de validation économique répondant à l'incertitude des entreprises ». Cette période serait d'une durée de 18 mois au cours de laquelle l'employeur pourrait licencier en invoquant des « perspectives d'activité incertaine ». C'est-à-dire n'importe quand. C'est donc bel et bien le retour de la période d'essai de deux ans que voulait instaurer le gouvernement précédent avec le CPE et le CNE.

- **Mise en place d'un CDI « conclu pour la réalisation d'un projet précis ».** Ce CDI permettrait aux patrons d'embaucher un salarié le temps d'un chantier et de le jeter aussitôt après. C'est la normalisation du travailleur jetable qui existe déjà via l'intérim mais qui serait ainsi généralisé.

- **La « simplification du CDD ».** Le CDD serait vidé des maigres protections qu'il procurait jusque là. Notamment l'interdiction de dépasser le seuil maximal de 18 mois sous peine de requalification en CDI.

Cette généralisation de la précarité nous concerne tous et nécessite une riposte d'ensemble du monde du travail !

S'organiser, militer, prendre contact avec les JCR

Nom:.....Prénom:.....
Adresse:.....
Lycée :Code postal:.....Ville:.....
Téléphone:.....Email:.....

À renvoyer à JCR-RED, 2 rue Richard Lenoir 93 100 Montreuil.

